

COMMUNE DE CULOZ

**CREATION DE DEUX BASSINS DE RETENTION ET
D'INFILTRATION**

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

N° prix	Désignation	Prix unitaire en chiffres (hors taxes)
1 1.1	<p>PREPARATION DE CHANTIER</p> <p><u>INSTALLATION DE CHANTIER/TRAVAUX PREPARATOIRES/ESSAIS/CONTROLES</u></p> <p>Ce prix rémunère au forfait :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'installation de chantier comprenant notamment les travaux nécessaires à l'accès au chantier, - le repli en fin de travaux, - l'installation de baraques de chantier, - l'installation d'un bureau équipé, avec sanitaires et éventuellement un réfectoire et des vestiaires, y compris toutes sujétions d'éclairage, chauffage, entretien, branchement eau potable, raccordement au réseau eaux usées ou WC chimique, ligne téléphonique, consommations diverses, déplacements éventuels en fonction du phasage des travaux, - les frais de gardiennage et de clôtures, - toutes les dispositions nécessaires à la sauvegarde de l'environnement, - l'établissement du journal de chantier, - les démarches administratives (D.I.C.T...) à la charge de l'entreprise, - les plaques et platelages nécessaires pour accès des riverains y compris véhicules, entrée de commerces, l'entretien des éléments pendant la durée du chantier, - les nettoyages nécessaires en cours de chantier, - la protection générale du chantier et signalisation pour les entrées et sorties du chantier et ce en liaison avec les services concernés (gendarmerie, DDE, ...), - la dépose soignée des différents panneaux de signalisation routière ainsi que le stockage au dépôt de la commune pour réutilisation (suivant indication du Maître d'Ouvrage). <p>Il comprend toutes les opérations d'implantations nécessaires à l'exécution des travaux conformément au projet délivré par le maître d'oeuvre, ainsi que tous les calculs intermédiaires ou complémentaires, repérage et protection des points de références, modification ou adaptation éventuelle de points particuliers en accord avec le maître d'oeuvre, proposition d'un planning général des travaux établi sur la base du délai prévu au marché.</p> <p>Il comprend toutes les dispositions à mettre en œuvre de manière technique ou administratives afin de connaître et de repérer tous les réseaux souterrains existants avant travaux et de s'assurer auprès de chaque concessionnaires leurs états de fonctionnements, leurs positions et leurs profondeurs.</p> <p>Ce prix sera appliqué en deux fractions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 40 % dès la mise en place - 60 % après repliement de toutes les installations et matériels, l'enlèvement des matériaux excédentaires et la remise en état des lieux en fin de chantier et le repliement des installations assurant la sécurité et l'hygiène des chantiers. <p>LE FORFAIT :</p>	
1.2	<p><u>MISE EN PLACE DE BARRIERE DE CHANTIER TYPE HERAS ATTACHES PAR MACHOIRE BOULONNE</u></p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire la fourniture, la mise en place et l'entretien de barrières Heras, attachées et spitées sur dalle existante, entre elles par des machoires boulonnées, pour la délimitation des zones de travaux, celles-ci resteront en place pendant toute la durée des travaux.</p> <p>Ce prix sera appliqué en deux fractions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 70% après l'amené, le montage et la mise en place du matériel, - 30% après le démontage, repliement du matériel. <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	
1.3	<p><u>PLAN D'EXECUTION</u></p> <p>Ce prix rémunère au forfait toutes les opérations d'implantations nécessaires à l'exécution des travaux conformément au projet délivré par le maître d'oeuvre, ainsi que tous les calculs intermédiaires ou complémentaires, repérage et protection des points de références, modification ou adaptation éventuelle de points particuliers en accord avec le maître d'oeuvre, proposition d'un planning général des travaux établi sur la base du délai prévu au marché.</p> <p>LE FORFAIT :</p>	

N° prix	Désignation	Prix unitaire en chiffres (hors taxes)
1.4	<p><u>PLAN DE RECOLEMENT</u></p> <p>Ce prix rémunère au forfait l'établissement du dossier de recolement des ouvrages réalisés.</p> <p>Avant la date de réception des travaux, l'entrepreneur fournira le plan de recolement, il comprendra aussi le réseau d'eaux pluviales, le réseau d'éclairage, ainsi que tous les réseaux existants ou projetés, afin de donner un état exact des travaux réalisés.</p> <p>Le plan de recolement est considéré comme un document essentiel.</p> <p>Le plan devra indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'implantation des regards avec les côtés fils d'eau des collecteurs et leurs profondeurs, - l'implantation des boîtes de branchement avec leur profondeur, - le positionnement des boîtes de branchements borgnes, culottes et section séparées, - le diamètre, la nature et le type des diverses canalisations posées, - fiches techniques des produits, matériaux et matériel. <p>Le plan de recolement devra être fourni en un original reproductible et deux tirages, ainsi qu'un fichier informatique au format DWG compatible Autocad sur CD, les documents papier devront être à l'échelle 1/200.</p> <p>LE FORFAIT :</p>	
2 2.1	<p>BASSIN</p> <p><u>DECAPAGE</u></p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré mesuré après exécution le décapage de la terre végétale sur une épaisseur moyenne de 0.20 m, avec évacuation à la décharge.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	
2.2	<p><u>TERRASSEMENT AVEC DEBLAIS</u></p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube, le terrassement en pleine masse pour création où renforcement de chaussée effectué à l'aide d'engins mécaniques, les déblais seront chargés sur camions, évacués et mis en décharge agréée à charge de l'entreprise, ou aux lieux indiqués par le maître d'ouvrage, quel que soit la distance.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	
2.3	<p><u>REGLAGE ET COMPACTAGE FOND DE FORME</u></p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré le fin réglage du fond de forme avec remblais ou déblais complémentaires éventuels pour mise à la côte projet de l'ensemble. Il comprend le nivellement et le compactage au rouleau vibrant du fond de terrassement sur l'emprise de chaussée, ou trottoirs.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	
2.4	<p><u>MISE EN ŒUVRE DE TERRE VEGETALE DANS BASSIN</u></p> <p>Le prix rémunère au mètre cube :</p> <p>La fourniture et la mise en place de terre végétale de première qualité, extérieure au chantier. Le pH sera compris entre 6,8 et 7,2, caractéristiques vérifiables par une analyse chimique aux frais de l'entreprise.</p> <p>Le démontage, l'épierrage et l'évacuation des matériaux impropres au réemploi.</p> <p>La mise en place dans les fosses de plantations, quelles que soient les sujétions de pente ou d'accessibilité aux engins mécaniques, soit, après tassement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - arbres tige: 6m3 par arbre - cépées: 4m3 par cépée - massifs arbustifs et massifs de graminées: 50 cm d'épaisseur sur toute la surface. - gazons: 30 cm d'épaisseur sur toute la surface. <p>Le brisement des mottes et le réglage des abords.</p> <p>Dans le cas d'un pH non conforme, l'entreprise évacuera les terres incriminées ou procédera aux amendements nécessaires au rétablissement d'un pH neutre.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	

N° prix	Désignation	Prix unitaire en chiffres (hors taxes)
2.5	<p>ENGAZONNEMENT</p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation du gazon sur les espaces verts.</p> <p>Il comprend :</p> <p>La préparation du site, mise en forme, épierrage,</p> <p>La fourniture des graines et des engrais,</p> <p>Mélange rustique, en semencement manuel avec paillage de surface,</p> <p>Le semis à raison de 40 grammes de graines par m²,</p> <p>L'enfouissement par griffage, le roulage,</p> <p>Le suivi et l'entretien nécessaire pour assurer le démarrage du gazon,</p> <p>Les 8 premières tontes avec prise de contact avec la maîtrise d'ouvrage avant chaque intervention.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	
2.6	<p>ENROCHEMENTS (bétonnés)</p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la fourniture de blocs anguleux de roches dures compactes et saines, exempts de fissuration préjudiciable, d'un volume compris entre : <ul style="list-style-type: none"> • 0,4 m³ et 0,6 m³ pour 70% des blocs, • 0,7 m³ et 1 m³ pour 30 % des blocs ; • les transports et reprises hors et dans l'aire du chantier ; • la mise en place des blocs par des conducteurs d'engins expérimentés, avec appareillage soigné ne laissant subsister qu'un minimum de vide entre blocs ; • la fourniture et la mise en place de béton C25/30 pour remplir les vides entre blocs ainsi que le lissage des joints ; • la fourniture et la mise en place de barbacanes conformément aux directives du Maître d'œuvre. <p>LE METRE CUBE :</p>	
3 3.1	<p>CLOTURES</p> <p>FOURNITURE ET MISE EN PLACE DE PORTAIL 2 VANTEAUX</p> <p>Ce prix rémunère au forfait la fourniture et la pose d'un portail avec serrure 3 clés.</p> <p>Ce portail aura une longueur de 4,5 m.</p> <ul style="list-style-type: none"> - fourniture du portail et son amenée à pied d'œuvre, - dimensionnement et réalisation des massifs de fondation pour le portail à l'endroit indiqué par le MOE, - réalisation et remblaiement des fouilles éventuellement nécessaires, - la pose soignée du portail et de tous ses accessoires, - les essais de fonctionnement et réglages, - le nettoyage. <p>Les tubes d'acier qui en constitueront l'ossature recevront un traitement anti-corrosion ainsi qu'une peinture thermolaquée. Le RAL de la peinture sera soumis à l'agrément du maître d'œuvre.</p> <p>Un plan d'exécution sera exigé avant toute commande. Il devra faire l'objet d'un visa du maître d'œuvre.</p> <p>LE FORFAIT :</p>	
3.2	<p>FOURNITURE ET MISE EN PLACE DE CLOTURE PANNEAUX (treillis soudés forcés) Y COMPRIS MASSIFS DE SCÉLEMENT ET POTEAUX - ht : 1,20 m</p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire la fourniture et la mise en place d'une clôture hauteur 1,20 m, en panneaux rigides de grillages soudé à mailles rectangulaires 100 x 50 mm, diamètre des fils 4.5 mm, revêtement galvanisation et plastification PVC, picots de 3 cm en lisière haute, y compris poteaux tubulaire section 70x45 mm, préformés avec feuillure droite et gauche et cannelures pour positionnement des clips de fixation des panneaux, revêtement galvanisation intérieure et extérieure et plastification polyester y compris béton, sujétions et réglages nécessaires. RAL à définir avec la Maîtrise d'Oeuvre.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	